

**ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR CALLIXTE D'OFFAY,
SECRETAIRE GENERAL DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN
LORS DU 25^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA COI
ANJOUAN, 10 JANVIER 2009**

Monsieur le Président de l'Union des Comores,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales
Distingués invités

Il n'y a pas d'organisation régionale sans rites et festivités.

La célébration des 25 ans de la COI, organisée par la présidence en exercice, est un rituel commémoratif et festif qui va s'inscrire dans la vie de notre organisation.
Je voudrais, Monsieur le Ministre, vous exprimer tout le plaisir que nous éprouvons à vivre ce moment, ici, à Anjouan (à Dzouani) dans une ambiance aussi chaleureuse.

Il n'y a pas d'organisation régionale sans histoire.

Ce jour anniversaire nous permet de revivre les grandes étapes de la construction de la région COI depuis les Accords de Victoria en 1984.

Mesdames et Messieurs les orateurs, acteurs, témoins, ou historiens, merci pour ces moments d'émotion et de souvenirs.

Il n'y a en effet pas d'organisation sans mémoire.

Parce qu'elle se souvient, la COI entend remercier :

-les signataires de l'Accord de Victoria pour s'être engagés dans cette grande entreprise de solidarité régionale ;

Le Docteur Maxime Ferrari nous fait l'honneur de représenter les fondateurs de la COI et c'est avec émotion que je lui exprime mon profond respect et tous mes remerciements pour sa présence ici.

Parce qu'elle se souvient, la COI entend remercier également :

-les Etats membres pour n'avoir jamais failli au renouvellement de leur adhésion et leurs engagements régionaux ainsi que les Présidents de la COI pour avoir rythmé annuellement, d'une marque personnelle, l'histoire de notre organisation.

Cet anniversaire est une excellente occasion d'exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont contribué au succès et à la longévité de la COI :

- les acteurs du développement : la société civile, notamment le secteur privé, les associations, les ONG, les communautés et leurs représentants locaux et nationaux

-et les partenaires financiers sans lesquels la COI n'aurait pas pu mettre en œuvre autant de projets pour le développement durable de nos îles. Je citerai en premier l'Union Européenne (essentiellement le FED) mais également la France (FSP, FFEM et AFD) ; la Banque Mondiale (FEM) ; la Banque Africaine de Développement (BAD) ; le système des Nations Unies (PNUD, OMS, UNICEF, UNESCO, ONUSIDA, BIT, etc.) ; le Commonwealth et la Francophonie.

Cette cérémonie permet aussi de saluer le travail de tous ceux qui ont mis en œuvre la stratégie de l'organisation : les secrétaires généraux qui se sont succédés depuis 1984 et leurs

collaborateurs, mais également l'ensemble du personnel du Secrétariat général, sans oublier les équipes des projets mis en œuvre.

En tant que secrétaire général de la COI, conscient que cette charge est grandement facilitée par les avancées de mes prédécesseurs, il me plaît d'évoquer les noms de ceux qui ont successivement assuré ce mandat : Robert Sheiber, Henri Rasolondraibe, Jérémie Bonnelame, Caabi Elyachroutu Mohamed, Wilfrid Bertile que je salue et que je remercie d'honorer de sa présence cette cérémonie et enfin Madame Monique Andréas qui a terminé son mandat en juillet dernier.

Cette cérémonie est avant tout l'occasion de remercier les populations qui ont mis dans la COI certains de leurs plus grands espoirs et qui attendent encore plus de ses efforts.

Un anniversaire d'un quart de siècle est aussi l'heure du bilan.

Mesdames et Messieurs,

Je ne vais pas revenir sur toutes les actions de la COI durant 25 ans, le bilan que je présenterai en ce jour restera attaché à l'originalité et aux spécificités de notre organisation.

La COI a une mission essentielle et qui lui est propre. Il s'agit du développement durable de la région COI. L'Océan Indien en est le trait d'union et les projets se sont portés et se portent naturellement et massivement sur la protection des ressources marines et le développement de la pêche. Je rappelle rapidement les noms de certains de ces projets : projet Marquage de thons, PROGECO, projet de préservation de l'environnement et des récifs coralliens, gestion des ressources halieutiques, protection et lutte contre les pollutions et les hydrocarbures.

Ce n'est, bien entendu, pas un hasard si la COI assure le rôle d'Ordonnateur Régional (OR) des projets du secteur « Gestion des ressources naturelles » depuis le 9^e FED. J'ai le plaisir de vous confirmer que le Document de Stratégie Régionale et le Programme Indicatif Régional du 10^e FED ont été signés en novembre dernier.

Si les projets liés à la mer sont les plus nombreux, de nouveaux projets régionaux démarrent pour faire face aux nouveaux fléaux, comme le projet Adaptation au changement climatique et le projet RSIE/ Réseau de surveillance et d'investigation des épidémies). D'autres poursuivent leurs actions pour le plus grand profit des populations, et vous connaissez bien les projets ODEROI, AIRIS, PRATIC

La coopération fonctionnelle de la COI ne s'arrête pas là et le travail du Secrétariat général se poursuit sur d'autres priorités définies par les instances de la COI : catastrophes naturelles, câble optique, sécurité et gouvernance, formation régionale multisectorielle, culture et audiovisuel, transports et communication, énergies, innovation et amélioration de la compétitivité, sécurité alimentaire, tourisme régional.

Ces thèmes prioritaires doivent encore être développés, structurés et hiérarchisés pour devenir des projets régionaux finançables.

Tous les projets sont et seront guidés par le même but : le bien être et l'amélioration de la qualité de vie des populations actuelles et futures.

Mesdames et Messieurs,

La COI s'est engagée ardemment dans cette grande entreprise de solidarité régionale bien avant les grandes organisations de la région et sa légitimité n'a pas pris une ride.

Aujourd'hui dans un contexte mondial marqué par de multiples crises, la valeur ajoutée régionale, la coopération de proximité, basée sur des liens d'amitié et fondée sur des spécificités insulaires communes, prend une nouvelle dimension.

Le Sommet des Chefs d'Etats et de gouvernements de la COI de 2005 a défini de nouvelles orientations stratégiques dans une perspective de développement durable et lutte contre la pauvreté. Ce cadre stratégique est conforme aux Objectifs du Millénaire, aux conclusions du Sommet de Johannesburg, au Programme d'Action de la Barbade et à la Déclaration de Maurice sur les PEID.

C'est dans cette optique que les 4 axes stratégiques de la COI sont à renforcer en 2009. La mission de la COI est donc de développer une diplomatie régionale du développement durable, de défendre des petites économies insulaires dans les enceintes régionales et internationales et de développer des échanges commerciaux intra-régionaux pour la protection des populations et l'amélioration de la qualité de vie.

Le fait que la COI ait obtenu la reconnaissance internationale aux Nations Unies et qu'elle soit incrustée dans le paysage international lui permet d'être ce vecteur, cet outil efficace pour porter encore plus efficacement et utilement ce message de développement durable et contribuer à la mise en place d'une gouvernance mondiale du développement durable.

Cette mission ne s'entend pas sans le renforcement de l'identité culturelle régionale, par des échanges culturels et audiovisuels, la coopération universitaire et l'accroissement des liens entre les organisations professionnelles et les associations. Autant de vecteurs de cohésion sociale, de stabilité et de maintien de la paix et de la sécurité.

En ce jour de fête pour notre organisation, il est bon de rappeler que l'importance que nous accordons à l'accroissement des échanges commerciaux entre nos îles n'a de sens que si le supplément de richesses ainsi espéré est équitablement partagé, contribue au développement de chaque territoire et renforce les liens de fraternité entre nos populations.

En effet, la COI permet aux hommes et aux femmes de la région de se découvrir, de s'apprécier mutuellement et puis leurs expériences réciproques qui fécondent non seulement l'amitié, mais aussi l'efficacité. La COI est surtout là pour cela, rendre son fonctionnement plus efficace et plus performant.

Mesdames et Messieurs,

Le pari fait en 1984 était ambitieux et solide car ancré dans l'histoire et la culture communes. 25 ans après ces liens se sont renforcés par de nombreux accords bilatéraux et par des actions régionales. Ces liens sont suffisamment imbriqués aujourd'hui pour parvenir à un développement durable, équitable et harmonisé entre les îles sœurs, et permettre à nos enfants de vivre dans un climat de paix, dans une région où la sécurité humaine sera assurée pour faire face aux crises de notre temps.

Notre région a besoin de sa coopération régionale axée sur la solidarité inter-îles et sur le partage de l'information et des compétences techniques pour la protection et la valorisation de notre patrimoine commun et afin de s'aider mutuellement à faire face aux défis.

Les programmes des prochaines années pour la qualité de vie de nos populations demanderont des efforts, notamment financiers, ils demanderont des moyens, notamment techniques. Ils demanderont de la volonté.

Notre région a besoin aujourd'hui d'une COI engagée, imaginative, attentive aux préoccupations de tous. Nous avons besoin d'un Océan Indien qui projette l'image d'une région à la fois stable et pacifique, mais aussi forte de ses multiples atouts, l'image d'une région qui vit ses différences et ses complémentarités dans l'harmonie et la solidarité. Comme elle a besoin de l'engagement constructif de ses partenaires.

Puisse la région COI ne jamais oublier que sa mission est d'incarner la solidarité.
Puisse la « musada » nous guider dans nôtre tâche.